

COMMISSION SPORTIVE ET D'ORGANISATION CSO – PV DE LA REUNION N°6 / 2018 LUNDI 2 JUILLET AU SIEGE DE LA FFA

- Ouverture de la séance à 17 heures -

Présidence	Jean-Yves LE PRIELLEC
Présents	Daniel AUBRY, Didier FEUILLOLEY, Frantz FRANCILLONNE, Pierre FRITEYRE, Jean-Claude REGNAULD, Alain TALARMIN, Michel MAHE
Excusés	Eric ALBERT, Philippe LEYNIER, Christophe CAMUS, Robert GIRAUD
Invité	Jean -Yves COCHAND (DTN adjoint)

1. Homologation des records

En préambule, la CSO décide de ne pas homologuer la performance de la cadette Claire PALOU (EA Romans- Bourg de péage) réalisée à DECINES le 9 juin sur 2000 steeple → une athlète senior y était concurrente pour mener l'allure. Cette épreuve n'est pas ouverte aux seniors.

Records de France améliorés, égalés ou établis en 2018.

Juniors Femmes

100m Haies (84) 13"00 (+1.9) SAMBA-MAYELA Cyréna 2000 Sco
Ste-marguerite Marseille 20/05/18 Grenoble

Ancien Record : 100m Haies (84) 13"07 (+0.2) EWANJE-EPEE Monique
1967 Montpellier UC 22/07/86 Paris-Jean Bouin

➤ Perche 4m37 puis 4m42 MOINDROT Alice 1999 Us Berry
athlétisme 16/06/18 Aubière

Ancien Record : Perche 4m36 I FIACK Marion 1992 E Sportive
Thionville -Yutz 10/12/11 Orléans

Cadettes Femmes

➤ Perche 4m14 BRENDEL Emma 2002 Racing club nantais 15/06/18
Château gosier

Ancien record : Perche 4m13 DEHAYNAIN Alix 1997 Lille métropole
athlétisme 11/10/14 Vineuil

➤ Perche 4m15 BRENTEL Emma 2002 Racing club nantais 23/06/18
Blois

Ancien Record : Perche 4m14 BRENTEL Emma 2002 Racing club
nantais 15/06/18 Château-Gontier

2. Informations générales nous concernant

a. Courriers

- Courrier de l'Entente Sèvre (P-L), appel d'une décision de juge-arbitre
 - la CSO constate que la réclamation a été adressée au Président de la FFA. Les éléments constitutifs de cet appel, pour réels qu'ils soient, ne peuvent en aucune façon être soumis à une décision de la CSO nationale, non compétente lorsqu'il s'agit d'une compétition régie par la Ligue régionale. Le président CSO portera réponse par écrit.
- Courrier de l'UA Sargé (P-L)
 - celui-ci comporte plusieurs aspects juridiques qui seront traités par le bureau fédéral et/ou par la CSR si le bureau l'en saisit.

- concernant la partie sportive, la CSO constate qu'une athlète non titulaire d'une licence compétition a participé à une manifestation sur piste et figure dans les bilans de la base de données fédérales. Courrier sera adressé au club et à l'athlète leur signifiant ce manquement à la réglementation et la suppression de cette performance dans les bilans nationaux.

b. Informations fédérales

- vote du Comité Directeur :
 - supprime des bonus/malus issus du 1^{er} tour du Championnat de France des clubs et appliqués aux poules finales ;
 - approuve la mise en place d'un groupe de réflexion sur tous les aspects concernant les officiels lors du Championnat de France des clubs ; présentation des préconisations au bureau de septembre ;
 - approuve les conclusions du Groupe meetings : en relation avec la nouvelle classification IAAF, les meetings français, indoor et piste, sont hiérarchisés en meeting PRO, meeting Elite et meeting national.

3. Saison hivernale

- Compétitions internationales :
 - Robert GIRAUD nous a adressé son rapport de JESOLO : de belles installations, ambiance équipe de France, 31 médailles dont 17 d'or, lors des 800 F et 1500 H, nos athlètes ont été victimes de « faits de courses » n'impliquant pas le dépôt d'une réclamation ;
- Le livret des compétitions saison 2018-19 est rédigé ; dès que la CNCHS aura procédé aux modifications sur ses règlements, il sera remis au Secrétaire Général ;
- Le 15 juin, les organisateurs des étapes du Perche Elite Tour ont été reçus par la Fédération qui leur a présenté :
 - les fonctions et le champ d'intervention de Monsieur Jean François RAFFALLI, prestataire auprès de la FFA,

- les attentes et les apports de la Fédération dans le cadre d'un cahier des charges par ailleurs amendé par les parties.

4. Championnat de France des clubs

- Un courrier nécessitant réponse avant le 29 juin a été expédié aux clubs de N1B et de N2 concernés par la montée :
 - un seul club nous a fait part de son désistement
 - sept clubs n'ont pas daigné répondre ;
- Conformément à l'article 1110.4, paragraphe 2^{ème} tour, 4 poules de 8 clubs seront établies hiérarchiquement tout en y apportant des adaptations géographiques.

5. Championnats de France estivaux

- Tout d'abord, la CSO constate un fort % de désistement d'athlètes sur les France Elite d'ALBI. Des raisons diverses et variées sont répertoriées par les mails, mais une enquête en direction de ces athlètes serait certainement plus « réaliste » ;
- Calendrier 2019 :
 - la CSO proposera qu'exceptionnellement en 2019, la fin de la période de qualification pour les Espoirs (championnats 30 juin) et les jeunes (championnats 5-7 juillet) soit ramenée à 8 jours, laissant ainsi une plage d'organisation plus grande aux ligues,
 - en relation avec nos constatations sur les Elites, une longue discussion débouche sur les réflexions suivantes :
 - positionner les Elites fin juillet, dans le même format, constitue un grand danger de désaffection accrue, tant chez les athlètes que chez les bénévoles,
 - prenant en compte notre élite concernée par les mondiaux 2019 (une cinquantaine d'athlètes, DOHA fin sept/début octobre), la CSO émet l'avis d'avancer d'une semaine les Elites et de créer une compétition plus destinée à notre élite vers la mi-septembre, le format pourrait être déterminé en fonction des épreuves représentées et pourrait

accueillir des nations ou des athlètes étrangers dans la même situation ;

- Les compétitions de zone, ou de territoire ou Interrégion :
 - les informations que nous pouvons recueillir font état d'une certaine désaffection, en nombre comme en « qualité »,
 - nous allons proposer au Secrétaire général d'expédier un questionnaire ciblé aux présidents des CSO régionales afin de recueillir le plus de données possibles, et faire de ce sujet un des principaux points de réflexion lors de la CSO nationale du 8 septembre prochain.

6. Autres points

- La CSO nationale aura bien lieu le 8 septembre en LIFA, au CREPS de l'Île-de-France, la demande d'engagement de dépenses va être rédigée ;
- La CSO souhaiterait pouvoir bénéficier d'une page sur le site fédéral spécifique « Championnats de France », pour une meilleure visibilité et un plus grand contrôle des informations mises à disposition du plus grand nombre.

- Clôture de la séance à 20 heures -

Prochaine réunion mardi 11 septembre 16h30

J-Yves LE PRIELLEC
Président CSO nationale